

Département de Seine et Marne

Arrondissement de Provins

Mairie  
de

**SAINT REMY DE LA VANNE**  
**77320**

Tél. : 01 64 20 40 70

Fax : 01 64 04 40 03



St Rémy de la Vanne, le 17 janvier 2020

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2020**

L'an deux mil vingt, le seize janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur James DUBOIS, Maire.

**Etaient présents** : M. DUBOIS Maire, M. COUDRON, Mme HERBETTE, M. GOBINOT adjoints, Mmes BARBIER, BRUNEAU, CAPOEN, CHERON, MM. DEVRIESE, LE MELLOTT,

**Absente représentée** : Mme TORRES par Mme CHERON,

**Absent excusé** : M. GAUDRY,

**Absente** : Mme MASTI.

Monsieur Roland DEVRIESE a été élu secrétaire de séance.

Après lecture du compte rendu du 20 novembre 2019, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **décide** que les biens meubles d'un montant unitaire de moins de 500 euros TTC ne figurant pas dans la nomenclature et présentant un caractère de durabilité seront imputés en section d'investissement lorsque les crédits nécessaires seront prévus au budget 2020 ;
- **autorise** le Maire, jusqu'à l'adoption du budget 2020, à engager, liquider et mandater les dépenses de la section d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2019, à l'exclusion des crédits afférents au remboursement de la dette ;
- **Autorise** le Maire à signer la convention de mise à disposition temporaire de terrain avec l'association Sportive de St Rémy de la Vanne – activité Paint-ball, et tous documents s'y rapportant.
- **fixe** les redevances caravanes et Mobil homes (L'emplacement des caravanes et mobil homes est strictement régi par le Plan Local d'Urbanisme) ;
- **Autorise** l'adhésion de la commune au groupement de commande « achat, vérification annuelle et entretien des défibrillateurs »,
- **Approuve** l'ensemble des modifications statutaires et les nouveaux statuts du Syndicat Mixte A.GE.D.I., et **Autorise** Monsieur Maire, à effectuer les démarches nécessaires pour valider les nouveaux statuts du Syndicat informatique A.GE.D.I. (logiciel urbanisme et cadastre) ;
- **Décide** la création d'un emploi permanent d'Adjoint Administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet ;
- **Approuve** la convention unique pour l'année 2020 relative aux missions optionnelles du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de Seine-et-Marne.

**Questions diverses :**

Monsieur le Maire présente :

- Les premières demandes de subventions parvenues en mairie,
- Le devis COLAS pour la réfection du parking du cimetière,
- propose la pose de panneaux de signalisation sur la commune qui pourrait être subventionnée dans le cadre des amendes de police.
- informe du coût des travaux de la salle des associations à Montmogis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures.

Le Maire,

James DUBOIS

